



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

12 DÉCEMBRE 2021 – 10 H 45

PRO C È S – V E R B A L

Présent(e)s : M. Antoine CAPUTO, Président de la Délégation Spéciale. M. Pierrick SPIZAK – M. Guillaume PETITCLAIR – Mme Myriam NARCISI – M. Emmanuel MITTAUT – M. Tsamime BABA-AHMED – Mme Claire ARESI – Mme Audrey SPILERS – M. Daniel PETRAUSKAS – Mme Sylvie ADAM – Mme Jocelyne BIANCHI – Mme Marie-Thérèse CACIC – Mme Marie-Ange COUGUILLE – Mme Hélène CANZERINI – SALVADOR – M. Yannick HUET – M. Jean-Pierre IOVALONE – M. Umberto MISTO – M. Bernard NEY – Mme Laura RAGUGINI – M. Sébastien REHIBI – M. Sébastien ORTOLEVA – Mme Farah MADACI – M. René ANDERLINI – Mme Sonia MARTINS – M. Bruno GUILLOTIN – Mme Loredana DI LUIGI – M. Valère SALVESTRINI – M. Marc TULLII

Excusées représentées :

- Mme Judicaëlle BODET par M. Bruno GUILLOTIN
- Mme Oriana TRIBOUT par M. Pierrick SPIZAK

Secrétaire de séance : M. Marc TULLII

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Antoine CAPUTO, Président de la Délégation Spéciale, ouvre la séance à 10 H 45. Il procède à l'appel des Conseillers Municipaux et les déclare installés dans leur fonction depuis le 5 Décembre 2021.

Le Président de la Délégation Spéciale passe la parole à la doyenne d'âge, Madame Marie-Thérèse CACIC qui donne lecture aux articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLECTION DU MAIRE

La Présidente invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire, conformément aux articles précédemment cités.

Elle fait appel de candidatures au poste de Maire. M. Pierrick SPIZAK propose sa candidature.

Le Conseil Municipal procède, à bulletin secret, à l'élection du Maire.

M. Pierrick SPIZAK est élu Maire de Villerupt par 24 voix Pour, 4 bulletins blancs, 1 bulletin nul, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Après une allocution de Monsieur Le Maire, il est procédé à l'élection des Adjoints.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-2,

Vu l'élection du Conseil Municipal le 5 décembre 2021,

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

A L'UNANIMITÉ – 24 voix Pour (groupe Diversité et Modernité pour Villerupt) – 5 Abstentions (groupe Le Renouveau),

DÉCIDE la création de sept postes d'Adjoints,

DÉCIDE d'octroyer un délai de cinq minutes pour le dépôt des listes d'Adjoints.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2,

Considérant que M. Pierrick SPIZAK, Maire et Président de l'assemblée invite les Membres du Conseil Municipal à procéder à l'élection des Adjoints conformément à l'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il fait appel de candidatures de listes pour l'élection des adjoints au Maire ;

Considérant qu'un délai de cinq minutes a été octroyé pour le dépôt des listes d'Adjoints ;

Considérant qu'une liste est déposée : « Diversité et modernité pour Villerupt » composée de sept noms et, alternativement, d'un candidat de chaque sexe ;

Le Conseil Municipal, après avoir voté à bulletins secrets,

- Élit la liste « Diversité et modernité pour Villerupt » par 24 voix Pour, 5 bulletins Blancs ;
- Proclame :

M. Guillaume PETITCLAIR 1^{er} Adjoint au Maire et l'installe immédiatement ;
Mme Myriam NARCISI 2^{ème} Adjointe au Maire et l'installe immédiatement ;
M. Tsamime BABA-AHMED 3^{ème} Adjoint au Maire et l'installe immédiatement ;
Mme Claire ARESI 4^{ème} Adjointe au Maire et l'installe immédiatement ;
M. Emmanuel MITTAUT 5^{ème} Adjoint au Maire et l'installe immédiatement ;
Mme Audrey SPILER 6^{ème} Adjointe au Maire et l'installe immédiatement ;
M. Daniel PETRAUSKAS 7^{ème} Adjoint au Maire et l'installe immédiatement.

CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Vu la Loi n°2015-366 du 31 mars 2015,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection du Conseil Municipal en date du 5 décembre 2021,

Après en avoir délibéré,

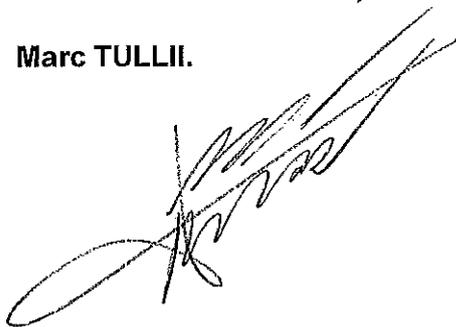
A L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à diffuser la charte de l'élu local à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 12 H 00.

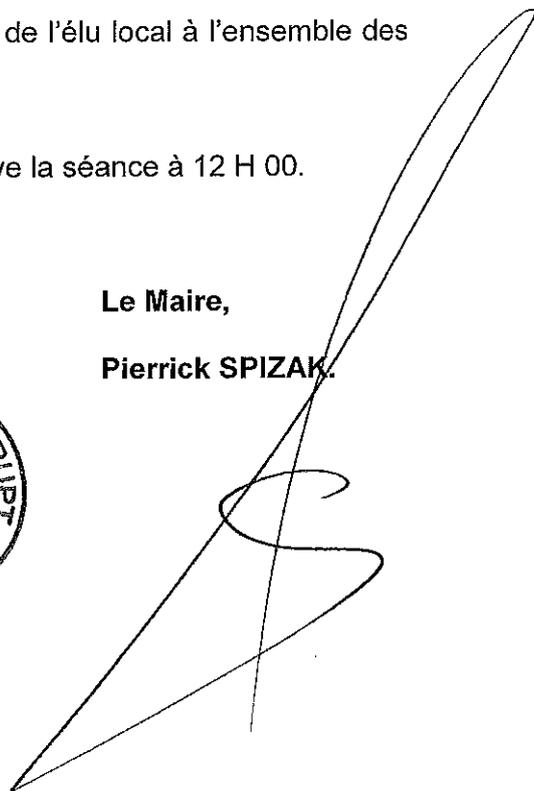
Le Secrétaire de séance,

Marc TULLII.



Le Maire,

Pierrick SPIZAK.



Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.

Mesdames et Messieurs du public.

Mesdames, Messieurs, les élus vous avez été régulièrement convoqués dans les formes et délais requis pour participer à cette première séance du conseil municipal, issu de l'élection du 05 décembre 2021.

Avant de procéder aux formalités d'usage, l'appel au doyen d'âge (ou la doyenne) pour exercer la présidence et la désignation d'un secrétaire de séance, les membres de la Délégation Spéciale voudraient vous adresser un propos liminaire.

Tout d'abord, nous vous félicitons toutes et tous, pour votre élection, ou réélection, pour certaines et certains d'entre vous.

Un mot sur la campagne précédant le scrutin. Elle a été émaillée de quelques dérapages et emportements. Le climat généré nous a incité à rappeler que la victoire se doit d'être généreuse et que la défaite doit proscrire tout sentiment vindicatif. A l'heure où le parler usité dans notre société et notamment celui des médias empruntent beaucoup au langage guerrier, nous voudrions vous dire qu'il n'y a eu ni bataille, ni combat, mais simplement le jeu démocratique et l'expression des Villeruptiennes et des Villeruptiens.

Nous nous réjouissons par contre que le déroulement de l'élection n'ait eu à souffrir d'aucuns incidents. Cela est à votre honneur et à celui des électeurs qui ont participé à cet exercice de démocratie.

Le 19 octobre 2021, Mme Carole Kinnel, M. Achille Bisiaux, et moi-même, avons été désignés par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle afin d'assurer la continuité de la vie municipale et poursuivre le service dû aux habitants de la cité, pendant la période de carence. Cette nomination a pu générer un sentiment de frustration dont nous convenons aisément. Mais sans refaire l'historique nous préciserons que cette situation a résulté d'un arrêt du Conseil d'Etat. C'est votre action, soit par omission de dispositions légales ou réglementaires, soit par saisine de la juridiction qui a provoqué la mise en œuvre de cette procédure.

Depuis notre nomination, conformément à notre mandat, nous avons effectué les actes d'administration courante, pris les décisions imposées par l'urgence, rencontré les acteurs partenaires de la ville et représenté la commune au sein des collégialités intercommunales. Si certaines de nos décisions ont pu surprendre ou décevoir, aucun sentiment personnel n'a présidé à nos prises de décisions et à aucun moment nous ne nous sommes écartés de notre ligne de conduite fixée par le droit. Nous avons constamment privilégié l'intérêt de la commune et de tous

ses habitants, sans aucune discrimination. Notre gestion a été honnête en nous référant aux bonnes pratiques observées par les municipalités qui vous ont précédé ou par celles du voisinage. Et quand j'évoque les municipalités antérieures, évidemment j'inclus celle qui a été en poste jusqu'au 19 octobre. Nous n'avons pas obéré les finances communales et nous vous restituons Villerupt comme vous l'avez quittée. A cet égard nous avouons avoir trouvé une commune vivante, attachante, recelant de nombreux projets, avec de réelles perspectives d'évolution.

Il est vrai que certains projets ont été suspendus mais le fait d'y surseoir pendant un délai relativement court ne les a pas stoppés irrémédiablement. Nous sommes persuadés d'une relance rapide. Le fonctionnement de la commune n'a pas connu de fortes perturbations et il n'y a pas de conséquences catastrophiques à déplorer. Nous avons eu à cœur que les conditions de travail des agents communaux ne soient pas dégradées et nous avons veillé à ce que l'action sociale soit poursuivie dans tous les domaines et notamment pour poursuivre l'aide aux plus démunis.

Notre tâche a été facilitée par l'implication constante du Directeur Général des Services, M. Yves SIMIONATO. Devant vous, nous souhaitons, ici, sincèrement, le féliciter et le remercier, pour sa compétence, son sérieux, son sens aigu du service public, ses conseils avisés et surtout sa loyauté. Merci Yves.

Nous avons adressé un communiqué à l'ensemble du personnel communal. Mais nous renouvelons en votre présence, nos remerciements, à tous les employés pour leur engagement dans la continuité du service rendu aux habitants de cette ville.

Enfin nous félicitons particulièrement tous les agents qui ont bien voulu travailler dimanche dernier. Ils ont apporté leur concours aux nombreux bénévoles qui ont fait preuve de civisme. Tous ensemble ils ont permis que le scrutin se déroule dans de bonnes conditions. Merci à eux.

Pour terminer, nous souhaitons pleine réussite à la nouvelle équipe.

Je vous remercie pour votre attention.

A présent j'invite Mme Marie-Thérèse CACIC, doyenne de cette noble assemblée à me rejoindre. C'est elle qui va présider la première séance de ce conseil municipal dédié à l'élection du maire et des adjoints. Son premier acte sera de désigner un secrétaire de séance.

A l'issue de l'installation de Monsieur le Maire, la mission de la Délégation Spéciale sera terminée.

Conseil Municipal du 12/12/2021
Discours de M. Pierrick SPIZAK, Maire.

Merci !

Merci à mes collègues du Conseil Municipal qui m'accordent leur confiance pour la 2eme fois en 18 mois ! Un fait unique je pense pour la Commune de Villerupt.

La situation de ces 18 derniers mois a été prenante pour l'ensemble des élus de la majorité mais aussi pour l'ensemble des agents municipaux. Les 2 derniers mois laisseront des traces pour toutes et tous et je ne souhaite à personne, à aucune collectivité, de vivre ce que nous venons de subir. Certains prétendaient que cela n'avait aucun impact, mais la réalité prouve le contraire. Les 2 mois de campagne n'ont pas permis de recourir à l'emprunt comme à chaque fin d'année par exemple, ce qui amènera quelques difficultés à surmonter sur le premier trimestre 2022. Sans compter l'annulation ou le report de certains chantiers comme le changement des sols au Foyer Bouillon entre autre.

Cette campagne n'aura pas été de tout repos. Parfois diffamante, insultante... Mon équipe et moi n'oublierons jamais :

- cette journée humiliante du 20 octobre, ou mes adjoints et moi avons dû vider nos bureaux, rendre clés et carte d'élus,
- ceux qui ont clamé haut et forts tout comme ceux qui ont cautionné les écrits et propos nous accusant d'avoir fait preuve de graves fraudes électorales en 2020 ou bénéficiant de privilèges...
- ceux qui ont prétendu, lors de porte-à-porte, que je soutenais des organisations terroristes, et autres propos diffamatoire à mon encontre...

J'espère que la campagne finie, leurs cœurs sont enfin apaisés !

Les résultats de dimanche dernier permettent, d'une part, de discréditer l'opposition municipale et son action en justice, mais surtout, d'autre part, de valoriser NOTRE action municipale et le bilan défendu par notre équipe au bout de 18 mois de fonction, et ce dans un contexte sanitaire particulièrement dégradé avec notamment la gestion d'un 2eme confinement, de divers couvre-feux et de protocoles sanitaires.

La liste « Diversité et Modernité pour Villerupt » ce sont des Femmes et des Hommes impliqués dans le monde associatif. Des Femmes et des Hommes engagés pour la Ville et le territoire. Des Femmes et des Hommes engagés dans un projet proposé et soutenu par la population. Une liste avec des

valeurs, des principes. Des socialistes, des communistes, des citoyens. Mais des élus au service de toute la population Villeruptienne, toute sans concession.

J'ai toujours habité Villerupt et fréquenté son large tissu associatif. Mon engagement politique n'a pas débuté en 2020. Militant au Parti Communiste Français depuis 2007, j'ai exercé la fonction de secrétaire de la section locale quelques années aux cotés de camarades qui ont écrit l'histoire du mouvement social Villeruptien et aujourd'hui disparus tels Angèle Margaroli, Enzo et Baldo Roncigli. J'ai une pensée pour eux en ce jour. D'autres camarades sont présents dans la salle et je les salue comme François Boehles ou Bernard Covarel qui ont toujours été des soutiens de poids.

Intègre avec des valeurs, j'ai toujours milité pour la défense de nos services publics, la défense de l'emploi et notamment dans notre canton aux cotés des salariés d'Eurostamp, FVM ou des émaux de Longwy. Cet engagement se poursuit encore et toujours avec les camarades de la CGT.

Humaniste, n'en déplaise à certains ici présents, je défends les engagements pour une paix durable au Proche-Orient notamment auprès des associations qui militent pour un Etat Palestinien.

Mes convictions sont multiples et je milite également pour un accueil digne des personnes qui sont à la recherche d'une vie meilleure et d'un espoir pour leur famille et leurs enfants. Ces personnes qu'on nomme les « migrants ». En somme, je milite et m'engage pour ce qui me paraît juste.

La politique n'est pas mon métier et je considère qu'être Maire de Villerupt est une fonction. Je travaille en tant qu'agent éducatif de nuit dans un foyer de l'aide sociale à l'enfance, ce qui me permet d'être détaché à 100% pour ma Ville la journée.

Dès demain, nous devons rattraper le retard. Dès demain, nous nous remettons au travail et reprendrons les chantiers et les dossiers en cours.

Nous avons été élus sur la base d'un programme en 2020, nous l'avons ajusté en 2021. Il nous reste un peu plus de 4 ans pour le décliner et le mettre en place.

La fibre, la sécurité dans son ensemble, le vivre ensemble, la solidarité, l'enfance et la jeunesse, les écoles, la démocratie participative, l'environnement et l'urbanisme, les travaux, la culture, le sport, l'accessibilité...tels sont les différents thèmes que nous continuerons de porter tout au long des années du mandat, jusqu'en 2026.

Nous serons aux cotés de nos différents partenaires et notamment de l'EPA pour la poursuite des dossiers et des projets tels l'Ecoquartier de Cantebonne, la réhabilitation des cités ouvrières ou l'aménagement de Micheville et son HUB de mobilité, l'Ecole Européenne.

Mais aussi l'accompagnement de la GMI et de la SEMIV sur le pôle santé, la caserne des pompiers interdépartementale et bien d'autres encore.

2022 sera une année chargée et ce à plusieurs titres.

En premier lieu, c'est l'année de Esch 2022, Capitale Européenne de la Culture. Un évènement prolifique pour le territoire, la commune, la culture, le tourisme et le secteur économique. Des projets forts tels que le Bal Pop de la MJC, les Estivales du pôle de l'image ou encore la soirée inaugurale du Festival du Film Italien de Villerupt...

Tant décrié, le Pôle Culturel sera inauguré, n'en déplaise une nouvelle fois à l'opposition et tous les détracteurs de ce bel outil dont jouira le territoire.

2022 verra aussi l'inauguration de l'espace Carlo Molinari avec des nouveaux vestiaires, tribunes et club house pour le plus grand bonheur des utilisateurs !

Nous poursuivrons l'accompagnement financier, humain et matériel à tout notre tissu associatif, sans oublier les commerçants de la Ville.

Je tiens à remercier les membres de la Délégation Spéciale qui n'ont pas eu la tâche facile durant ces 2 mois. Néanmoins, vous avez pu compter sur notre Personnel Communal qui a su se montrer opérationnel et efficace malgré la situation délicate que vivait notre commune.

Pour terminer mon propos, je tenais à remercier Nora, ma femme, qui a toujours été à mes côtés et m'a soutenu et me soutient dans mes choix et dans mes engagements. Sans ce soutien, je n'en serai pas là aujourd'hui.

Nous pouvons enfin travailler sereinement.

Prenez soin de vous, et surtout de vos proches

Villerupt, nous l'aimons, et nous serons toujours au service de sa population !

Merci

Groupe LE RENOUVEAU

Prise de parole lors du Conseil Municipal du 12 décembre 2021

Mes chers collègues,
Mesdames, messieurs,

Si nous en sommes là, aujourd'hui, souhaitant balayer d'un revers de main toute polémique désormais stérile c'est d'une part, parce qu'une grave fraude électorale a été commise dans vos rangs et que d'autre part nous avons demandé et obtenu gain de cause auprès du Conseil d'État, dont acte. 1 partout, balle au centre! Mais au moins, aujourd'hui, certaines et certains vous pouvez nous remercier d'avoir le statut de maire ou d'adjoint réélu en 18 mois, une première à Villerupt!

Je tiens maintenant à saluer les électeurs qui ont pris part à cette élection partielle de dimanche dernier et ce, même si plusieurs constats ne sont pas très satisfaisants :

- Le taux de participation ne fait pas le bond attendu; il n'augmente que d'un tout petit peu plus de 7% entre mars 2020 et décembre 2021 pour rester encore sous la barre des 50%,
- Nous avons aussi pu constater que bon nombre de ressortissants de la Communauté Européenne n'ont pas réussi à franchir une « certaine barrière » à l'inscription sur nos listes électorales,
- Je vous invite donc toutes et tous à une grande humilité car la démocratie c'est la transparence et la pluralité.
 - Point de démocratie sans pluralité et, dans une ville comme Villerupt, le fait que: seules 2 listes se présentent, interroge. La majorité n'a pas l'apanage de la vérité à elle seule,
 - Vous l'aurez compris nous attendons aussi de la transparence. Nous attendons des réponses que nous avons jamais eu et, sur cette transparence nous ne lâcherons rien. Ce sera avec vous, nous l'espérons MAIS ce sera sans vous si, sur ce sujet, vous ne nous suiviez pas.

J'adresse ensuite mes plus vifs remerciements aux villeruptiennes et villeruptiens qui ont fait confiance à l'équipe du RENOUVEAU et

au projet de ville que nous portions : il était à la fois concret, durable et réaliste.

Des points essentiels comme l'amélioration du cadre de vie, la tranquillité, la sécurité, la propreté, le déploiement public de la fibre optique ou encore la santé en constituaient les axes prioritaires. Et, je me demande aujourd'hui si nous n'allons pas le déposer à l'INPI afin qu'il ne soit pas ni siphonné, ni détourné à l'insu de votre plein gré!

Je profite de mon temps de parole pour tordre le cou publiquement à une désinformation, je n'en prendrai juste qu'une (nous n'aurions pas assez de temps pour toutes les citer): Non, le recours n'a pas ralenti l'accès à la fibre optique. C'est votre absence de volonté politique de sortir d'EVICOM 2000. Le seul retard pris c'est vous quand vous avez tout fait pour retarder ou éviter d'adhérer - dans un premier temps - à Moselle Fibre et maintenant à Losange et pour ce coup là, ce n'est pas un petit retard de quelques semaines mais bien un retard de plusieurs années...

Voilà, je ne serai pas plus long.

Nous sommes aujourd'hui un groupe d'opposition et de propositions de cinq élus et, si je suis quelque peu confiant sur l'esprit d'ouverture qui vous caractérise, je ne doute pas un seul instant que les membres de votre équipe auront envie de travailler avec nous, dans toutes les commissions et autres syndicats) en prenant bien soin de mettre l'intérêt général, celui des Villeruptiennes et de Villeruptiens, au coeur de nos débats, de nos préoccupations.

La campagne électorale de caniveau avec les agressions, les mensonges et autres lynchages en règle dont nous avons été victimes (2 plaintes en cours) n'incite pas à un élan démocratique et nous l'avons bien constaté.

A nous tous d'inverser cette tendance pour les quatre petites années à venir.

NOS REMERCIEMENTS AUX AGENTS ET AUX MEMBRES DE LA DELEGATION SPECIALE
Merci de votre attention,

Pour Le Renouveau, son responsable Bruno Guillotin, Judicaële Bodet, Valère Salvestrini, Loredana Di Luigi et Marc Tullii.